



Localisation des brèches simulées



**Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isère,
dans la vallée du Grésivaudan,
à l'amont de Grenoble**

DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT OPPOSABLES
(art. L.562-2 du CE)
approuvées par AP n°2005-01260 du 4 février 2005

Commune de MURIANETTE

CARTE des COTES "c"
(niveaux d'inondabilité de la crue bicentennale de l'Isère)

227.20 Ligne isocote

MAI 2007

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ISERE
SERVICE PREVENTION DES RISQUES



ECHELLE 1 : 5 000